

# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE  
DESTINATION

COMMUNE :  
EYSUS

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « *Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut*

*2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »*

## METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

### ⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

### ⇒ Une nouvelle destination retenue :

## LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse : 29 Chemin du Soumsus 64400 EYSUS

Référence cadastrale : C 0253 – C 0254

## CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) : Non constructible

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :**

- Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**  Oui  Non
- si oui est-il proche de la retraite ?  Oui  Non
  - si oui, un repreneur est-il prévu ?  Oui  Non

- Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**  Oui  Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :
  - Habitation  Oui  Non
  - Exploitation agricole  Oui  Non
  - Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?
  - Autre  Oui (préciser) :
  - Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :
    - Leur nature
      - Cultures  Oui  Non
      - Prairies  Oui  Non
      - Landes/terres en friche  Oui  Non
      - Autre  
(préciser) : .....
  - Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non
    - Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ? Oui  
sous quel mode de faire-valoir ?
      - Fermage/métayage
      - Autre  
(préciser) :  
...Entretien.....
    - De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?  Oui  Non

**RESEAUX :****Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ?  Oui  Non
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?  Oui  Non

- |  |                |                |
|--|----------------|----------------|
| • au réseau d'électricité en capacité suffisante ? | Oui            | <del>Non</del> |
| • à un réseau d'assainissement ?                   | <del>Oui</del> | Non            |
| sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?    | <del>Oui</del> | Non            |

**INTERET ARCHITECTURAL :****Etat du bâtiment ?**

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ? Oui ~~Non~~
- La toiture est-elle encore présente en totalité ? Oui ~~Non~~
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ? Oui ~~Non~~
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

.....  
 .....

Photographie(s): En annexe

29 Chemin du Soumsus 64 400 EYSUS

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01D\_URB-DE

